

PCR niveau 2 Industrie Tronc commun - Passerelle

PCR2-TCP

Professionalisez vos collaborateurs pour leur permettre d'exercer les missions de Conseiller en radioprotection dans le secteur Industrie !

Public Visé

Toute personne amenée à exercer des missions de Conseiller en Radioprotection tel que défini à l'article R. 4451-123 du Code du Travail et à l'article R. 1333-19 du Code de la Santé Publique.

Pré Requis

Maîtrise de la langue d'enseignement : Français lu, écrit, parlé.
Certificat PCR niveau 2 Secteur Médical dans la ou les options concernées en cours de validité.
Certaines séquences nécessitent l'utilisation d'une calculatrice

Objectifs pédagogiques

Conformément à l'arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux modalités de formation de la Personne Compétente en Radioprotection, le stagiaire sera capable de :

- Décrire, expliquer et appliquer les principes de radioprotection adaptés aux activités nucléaires pour lesquelles il assure ses missions,
- Appliquer les dispositions prévues par la réglementation,
- Identifier et comprendre le risque, en mesurer les conséquences et savoir mettre en œuvre les mesures et moyens de prévention pour les maîtriser.

Méthodes et moyens pédagogiques

Moyens pédagogiques

Théorie en salle, applications pratiques en atelier, sur chantier école
« Radioprotection » et installation en activité.

Moyens techniques

PC ou tablette + vidéoprojecteur, ressources multimédia, paperboard.

Moyens humains

Parcours pédagogique

THÉORIE

- Accueil, présentation des objectifs pédagogiques
- La Réglementation

PRATIQUE

- La réglementation
- Situations dégradées et Déclaration d'événements en radioprotection
- Management de la radioprotection
- Formation et information des travailleurs



Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque participant sera soumis à un contrôle des connaissances pour chaque option composé de :

- > Une épreuve écrite individuelle : QCM, QROC et exercices (30% de la note finale)
- > Un contrôle continu des connaissances lors des travaux dirigés ou travaux pratiques (30% de la note finale)
- > Une épreuve orale portant sur des analyses de cas pratiques (40 % de la note finale)

Durée

30.00 Heures
4 Jours

Effectif

De 4 à 12 personnes



Contactez-nous !

Service commercial

Tél. : 0820820214

Mail : formation.nucleaire@socotec.com